

CHRONIQUE DES CARRIERES

par M. Jean-Claude COHEN

Faisant suite à la rubrique inaugurée dans les numéros précédents, je continue de rapporter des anecdotes, anodines, humoristiques ou émouvantes ; elles sont les derniers vestiges d'une société à jamais disparue.

Urbanisme des Carrières

Deux traits caractérisent l'urbanisme des Carrière: la surpopulation et le délabrement. Nous nous apercevrons, à travers certaines anecdotes, de la richesse de certains intérieurs.

Le 12 avril 1776, Mardochée Laroque vend à Jacob, une maison dont les murs et les planchers se sont effondrés, ainsi que d'autres, dans la Carrière de l'Isle. Gadalia Cohen possède, vers 1700, une maison "de plein pied"..."au dessus du Portail de la Juiverie" à l'Isle. (Fonds Moureau).

Le 17 juillet 1730, Ricque (Rébecca) Cohen de Nice (1705-1788) loue une boutique à son frère pour une durée de six ans ". Ladite Cohen sera tenue d'y converser en bon père de famille"(Fonds Moureau 438.121).

Ruben Cohen pour lui, et son fils Aron, proroge l'arrentement consenti en 1700 à Aléotta Carcassonne "du médeau ou baignoir, salle basse et réduit à plan pied de la maison que les dits, père et fils, possèdent dans la Carrière de l'Isle". (Notaires de l'Isle. Fonds Moureau).

"En 1762, fut donné à prix-fait, à Jérôme Valade, maître serrurier, une balustrade pour la tribune de l'Ecole des Juifs (la synagogue de Cavaillon), selon les dessins d'Isaac Haim Crémieux. (Guy Jau "Cavaillon, pages d'histoires").

Saül Crémieux, fils de Joseph, lors de l'évaluation des maisons de la Carrière de Carpentras, en 1722, se situe en troisième position avec une maison estimée à 4 200 Francs. (Archives Juives XVIII).

Les Chrétiens qui habitent les maisons contiguës à la Carrière d'Avignon se plaignent souvent. Ainsi un tailleur qui réside rue de la Sausserie, et dont la maison jouxte la porte de la Juiverie: en 1702, il intente un procès à Elie Millaud "Candillon" et deux femmes juives qui utilisent l'encoignure de cette porte comme dépotoir, "y jetant de jour et de nuit diverses urines, fientes et autres immondices par moyens desquels le dit exposant se trouve tellement incommodé qu'il lui est impossible de pouvoir demeurer dans sa maison par rapport à l'infection et puanteur que cela lui cause" (A.D. Vaucluse B764).

"La Communauté (de Cavaillon) acheta 600 Livres, un enfoncement dans la maison de Manuel de Mont Elis, fils de Joël, pour y placer le tabernacle (vers 1775)". (Guy Jau "Cavaillon, pages d'histoire").

Procès célèbre : Isaac Samuel Lion (1706-1779) acheta, à Carpentras, en avril 1772, une maison dont la façade donnait sur la place St-Jean. Il la fit réhausser et ouvrit quatre fenêtres au lieu d'une. Il fut condamné le 11.2.1774. On lira, ci-après, avec profit, le long récit qu'y consacre, Isidore Loeb,(REJ 1886). "Un Juif nommé Isaac Samuel Lion, récemment établi à Carpentras, avait, le 27 avril 1772, acheté d'une demoiselle chrétienne, une maison située sur la place publique de Saint-Jean, où passaient les processions, vis-à-vis de la grande porte des deux églises qui s'élevaient sur cette place. Il exhaussa cette maison en y faisant trois étages au dessus du sol. Le 15 mai 1772, il demanda à la Cour la permission d'avoir une fenêtre sur la place, après qu'il en avait déjà fait percer cinq dans le mur même donnant sur la place Saint-Jean. Ce fut une grosse affaire: la question fut portée devant le Parlement d'Aix, parce que le Comtat était, à ce moment, réuni à la couronne de France. Un conseiller de la Cour, M. de Breuf, fut chargé d'examiner les lieux. Il résulte de son procès-verbal de descente du 19 avril 1773, que l'appartement acquis par Isaac Samuel Lion était exposé au Levant, où il avait une fenêtre percée à la française à deux volets, fermée extérieurement par une contre-fenêtre à deux battants qui prenait le jour sur la place devant l'église Saint-Ruf et la chapelle des Pénitents Blancs.

De cette fenêtre, on voyait la porte de l'église et la fenêtre de la tribune, mais on ne pouvait rien distinguer dans l'église. Il en était de même d'une fenêtre percée par Isaac Samuel Lion dans l'étage supérieur. Isaac Samuel Lion promit, du reste, de se

conformer aux règlements en mettant les fenêtres à 7 pans de hauteur au dessus du plancher (1,68 m) et en les fermant avec des abat-jour en forme de gorge-de-loup, qui, d'après ce que nous supposons, laissaient le jour d'en haut, mais empêchait de regarder en bas dans la rue. Rien n'y fit. Par arrêt du Parlement d'Aix, du 11 février 1774, il fut condamné " à déguerpir la maison dont il s'agit en la partie qui vient aboutir sur la place Saint-Jean, jusqu'à concurrence de 12 pans de profondeur, dans l'espace de six mois; et, en conséquence, la bâtisse, par lui construite trop haut de la maison sera démolie à ses frais ou par lui délaissée pour servir au logement des Chrétiens."

Histoires d'eaux: Un conduit d'égout allait, à Carpentras, de la Juiverie à la place Saint-Jean. Il fut, en 1712, la cause d'une petite affaire assez pénible. Déjà en l'année 1701, le jour de la Fête-Dieu, au moment où la procession passait, probablement place Saint-Jean, une eau puante coula de la Juiverie sur la place ; on menaça les Juifs, si le fait se renouvelait, d'une amende de 500 livres mais comment empêcher un conduit de couler? Le mardi 31 mai 1712, le même fait se produisit, sur les sept heures du soir, au moment où la procession des Pénitents noirs passait sur la place de l'église Saint-Jean, près de la maison des Pénitents blancs. Une eau puante et corrompue sortit du trou du conduit et "infecta tout le monde". Les Juifs, on n'en doutait pas, avaient versé cette eau par dérision et moquerie. On en fut très irrité. Le 6 juin, une enquête fut ordonnée sur la disposition des conduits. Le 4 juillet, un grand nombre de Juifs furent arrêtés et interrogés; finalement l'évêque condamna la Communauté à une amende de 12 livres et aux dépens, et leur fit défense de jeter dorénavant, pendant l'Octave de Pâques, aucune eau puante dans l'égout, sous peine de 300 livres et autres amendes arbitraires. La sentence fut proclamée dans la synagogue le 26 septembre 1712 par un sergent papal. (Isidore Loeb, REJ, tome douzième, 1886)